



Appel à candidatures

L'administration communale de Feulen se propose d'engager
pour les besoins du Service technique :

un secrétaire (m/f),

dans le régime du salarié, sous contrat à durée indéterminée et avec obligation de fonctionnarisation dans le « groupe de traitement B1, sous-groupe administratif » ou sous le statut du fonctionnaire dans le « groupe de traitement B1, sous-groupe administratif »

Conditions d'admission :

- être ressortissant/-e d'un État membre de l'Union européenne tel que déterminé par l'article 2 de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux ;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi modifiée du 24 février 1984 sur le régime des langues;
- être détenteur/-trice d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires, un diplôme de technicien en administration et commerce ou d'un certificat d'études reconnu équivalent par le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse;

Missions et tâches :

- assurer l'accueil téléphonique du service technique ;
- travailler en collaboration avec les autres services communaux afin de garantir une bonne coordination ;
- s'occuper de la rédaction de différents types de correspondance, de notes, de rapports internes et de règlements de circulations ;
- préparer de certificats divers (année de construction, droit de préemption, etc.) ;
- établir de relevés et statistiques concernant les autorisations de bâtir ;
- faire le suivi organisationnel des manifestations sur le territoire communal ;
- assurer le classement et l'archivage des dossiers ;
- aider dans la gestion des marchés publics ;
- élaborer les autorisations de bâtir de petite envergure (installations PV, etc.).

Cette énumération des tâches n'est pas exhaustive et elle pourra être sujette à modification suivant les besoins du service. Pour des informations supplémentaires, les personnes intéressées pourront s'adresser au responsable du Service technique, M. Luc BRENTENER (Tel. 81 27 47 205).

Profil :

- disposer d'un bon sens de responsabilité ;
- faire preuve de rigueur, de précision et d'autonomie dans l'exécution de ses missions ;
- avoir une aisance dans les relations sociales ;
- avoir un bon esprit d'organisation et de coordination ;
- avoir la faculté de travail en équipe et de façon autonome ;
- faire preuve de bonnes capacités rédactionnelles ;
- savoir utiliser des programmes usuels et propres à l'administration (Office Suite : Word, Excel, Powerpoint...) ;
- faire preuve de discrétion.

Une connaissance préalable de « SIGCOM » ainsi que du « Portail des marchés publics » sera considérée comme atout.

Pièces à joindre à la demande :

1. une lettre de motivation ;
2. un curriculum vitae détaillée avec photo récente ;
3. un extrait de l'acte de naissance ;
4. une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ;
5. une copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale du Grand-Duché de Luxembourg ;
6. un extrait récent (< 3 mois) du casier judiciaire (bulletin n°3) ;
7. une copie des certificats et diplômes d'études et de qualification professionnelle ;
8. un certificat d'affiliation reprenant les occupations enregistrées auprès du Centre commun de la sécurité sociale ;
9. le cas échéant, une copie du certificat de réussite à l'examen d'admission du secteur communal, organisé par le Ministère des Affaires intérieures ;
10. le cas échéant, une copie de la nomination provisoire ou définitive.

Les personnes intéressées voudront adresser leur demande avec les pièces à l'appui **par voie postale**, au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Feulen, 19, rue de la Fail, L-9175 Niederfeulen, **pour vendredi, le 29 novembre 2024** au plus tard.

Les demandes incomplètes ne peuvent pas être prises en considération.

En déposant son dossier, le candidat donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles. (EU2016/679)

Feulen, le 08 novembre 2024
Le collège des bourgmestre et échevins
F. Mergen, A. Hansen, F. Schank